

Rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2012

PREAMBULE

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la commune pour l'année 2012.

Membres de la Municipalité :

Jean-Michel Reguin Syndic

Patricia Hiertzeler Vice-syndic

Bertrand Gaillard Municipal

Valérie Rovero Municipale

Patrick Simon Municipal A démissionné le 31 septembre

Jean-François Tosetti Municipal Elu le 25 novembre

Secrétaire municipale : Anne-Marie Berthoud

Boursier : Jean-Pierre Blanchet

Responsable du contrôle des habitants : Caroll Gaillard

Responsable du site Web : Brigitte Reguin

Employé communal : Joao Rolao, en fonction depuis 1992, la municipalité l'a remercié pour ses 20 ans d'activités lors du repas annuel de la commune.

ADMINISTRATION GENERALE

La municipalité s'est réunie en séance à 41 reprises. Suite à la démission d'un municipal, une première élection a eu lieu le 23 septembre sans trouver une personne pour repourvoir le poste. Une deuxième élection a eu lieu le 25 novembre cette fois avec réussite. Le bulletin d'informations « Le Pique-raiset » a paru à 4 reprises.

FINANCES

Selon le préavis présenté spécifiquement à ce sujet, les comptes communaux laissent un bénéfice de frs. 14'000.00.

BATIMENTS

Grande salle : le changement de la porte principale et des 2 portes de la cuisine a été effectué ainsi que le rideau devant la scène. Une nouvelle sono a été installée.

Poteau avant-toit réparé. Une augmentation des périodes de gymnastique pour l'école est à signaler. Les locations du week-end restent stables.

Collège : changement des stores à lamelles des 2 salles de classe. La hotte de ventilation a été remplacée dans l'appartement

Pressoir : pas de travaux

Eglise : l'entretien du toit par brassage et nettoyage des tuiles est réalisé

Petit-château : pas de travaux

DISTRIBUTION DE L'EAU

Les derniers réglages de liaison avec le réservoir de la commune d'Orbe sont réalisés. Selon la convention signée entre Orbe et Montcherand, l'échange d'eau entre les 2 communes fonctionne. La commune de Montcherand a vendu 69'436 m³ d'eau à Orbe pour un montant de frs 27'775.00. Une optimisation du système de liaison doit être réalisée en 2013. Une pompe de réserve a été achetée. La consommation annuelle de la commune a été de : 33'000 m³

EPURATION

Rien à signaler de particulier. L'eau usée de la commune est toujours traitée à la STEP d'Orbe.

RESEAU DE GAZ

Aucun travail sur le réseau. La commune est propriétaire du réseau de distribution et URBAGAZ gère la distribution. 1'462'602 kw de gaz ont été vendus aux différents clients de la commune.

ROUTES

Entretien habituel des fissures et réfection partiel de la route de la Brossière. L'aménagement du parking de la Brossière est réalisé ainsi que la pose des panneaux indicateurs. Réfection du chemin d'accès de la PPE « Crêt de la Forge ». Réalisation des travaux de sécurité routière aux différents carrefours de la commune.

DECHETS

La taxe au sac introduite en mars 2011 porte ses fruits. Une sensible baisse des déchets urbains incinérables est constatée, voici les principales quantités prises en charge par la commune en tonnes :

Ordures ménagères : 48.49

Objets encombrants : 8.74

Déchets compostables : 34.30

Papier + cartons : 19.71

Verre mélangé : 19.19

Ferraille : 1.92

Le samedi, la surveillance de la déchetterie est assurée par Nadine Descloux et Justine Goy, sa remplaçante.

ECOLES

La commune fait partie de l'ASIBCO pour ce qui concerne la gestion de l'école obligatoire. La municipalité est représentée au CI par Valérie Rovero municipale et au comité de direction par Jean-Michel Reguin syndic.

SOCIAL

Concernant l'accueil de jour de la petite enfance, la commune fait partie de l'AJOVAL. La municipalité est représentée au CI par Valérie Rovero municipale et au comité de direction par Patricia Hiertzeler municipale.

Concernant l'action sociale, la commune fait partie de l'ARAS Junova. La municipalité est représentée au CI par Jean-Michel Reguin syndic et au comité de direction par Patricia Hiertzeler municipale.

INFORMATIQUE

Toute l'informatique de la commune est hébergée sur le serveur de la commune d'Orbe. La sauvegarde et le stockage des données se fait directement sur le serveur. Cette solution améliore la sécurité informatique de la commune de Montcherand et de par la même des soucis engendrés. Le site Web est régulièrement mis à jour.

POLICE

La mise en place de la police intercommunale « PNV » tient ses promesses. Il est constaté une meilleure visibilité ainsi qu'un meilleur dialogue entre les autorités communales et la direction de la police. La Municipalité espère que ça se poursuive ainsi.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Jean-François Tosetti et au comité de direction par Patricia Hiertzeler.

FORETS

Les mises habituelles au nombre de 17 ont été vendues, soit environ 97 m³ principalement de bois de feu. La commune fait partie du triage du Suchet sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

CIMETIERE

Suite à la publication dans la FAO de la désaffectation du cimetière, les travaux seront effectués en 2013.

SERVICE DU FEU

La défense incendie de la commune est toujours assurée via le SISPO. Un détachement DAP est cantonné dans la commune sous la responsabilité de M. Roland Cardis. L'entretien et le service des BH sont régulièrement assurés par l'entreprise Hinny

COLLABORATION INTERCOMMUNALE AVEC ORBE

Les municipalités se rencontrent 1 fois par année pour discuter des collaborations intercommunales entre les 2 communes. Une convention sera signée en 2013. Voici la liste des thèmes de collaboration identifiés entre les 2 communes :

1. Remplacement de l'employé communal de Montcherand pendant ses vacances et absences.
2. Entretien du refuge de Chassagne par l'employé communal de Montcherand.
3. Déneigement du trottoir par le service des travaux-voirie d'Orbe.
4. Tonte autour du réservoir du Bois de Chêne par l'employé communal de Montcherand.
5. Contrôle des habitants : collaboration et conseils entre les 2 services.
6. Conseils en matière de police des constructions : à la demande auprès du service CUBE d'Orbe
7. Hébergement des applications et données informatiques.

CONCLUSION

L'année 2012 fut dans l'ensemble bonne. La difficulté à repourvoir une place vacante à la municipalité s'est à nouveau fait sentir. Le budget de l'ensemble des travaux réalisés dans la commune est respecté. Les travaux d'aménagement d'un appartement dans l'ancien local de poste et le changement du système de chauffage de l'église sont reportés pour 2013.

La municipalité tient à remercier les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la commune, le bureau du conseil ainsi que les conseillers pour les bonnes relations. Un merci particulier à M. Joao Rolao pour son travail, M. Jean-Pierre Blanchet pour son professionnalisme à la gestion des deniers publics, à Mme Anne-Marie secrétaire municipale ainsi qu'à Mme Carol Gaillard responsable du contrôle des habitants.

Au nom de la Municipalité
Le syndic : La

secrétaire :

Montcherand , le 15 mai 2013